

## **SPEECH ASSANGE Marc Molitor**

**25 septembre 2023 Albertine**

Un peu d'histoire d'abord ...

Il y a 25 ans, un procureur espagnol, Baltasar Garzon ( par une belle coïncidence, il est aujourd'hui avocat d'Assange) demandait au Royaume Uni l'extradition vers l'Espagne du dictateur sanguinaire chilien Augusto Pinochet, de passage à Londres<sup>1</sup>. Pendant la procédure, Pinochet, en résidence surveillée dans un palace, fut l'objet de nombreuses et aimables attentions de la droite britannique, notamment de l'ex Première Ministre Margaret Thatcher ravie de prendre le thé avec lui. La procédure judiciaire fut plutôt correctement menée et la justice britannique finit par accorder cette extradition. Que croyez-vous qu'il se passât ? Le gouvernement de Tony Blair (travailliste, paraît-il) s'assit là-dessus relâcha et renvoya simplement ce dictateur responsable de milliers de crimes et de meurtres dans son pays où il coula une vieillesse confortable.

Aujourd'hui, Julian Assange, est détenu dans des conditions inhumaines au Royaume Uni, à Londres, parce que les Etats-Unis demandent son extradition alors qu'il n'a commis aucun crime, juste l'exercice de la liberté de la presse et la liberté d'expression. La procédure judiciaire est truffée de de manipulations, et l'establishment britannique s'apprête à l'envoyer enchaîné à Washington. Faites vous-même la comparaison historique.

Peut-on encore attendre un miracle de la procédure ? Rien n'est exclu, mais je crains que non. Difficile d'imaginer les deux juges aujourd'hui désigné pour traiter l'appel d'Assange, aller à l'encontre d'un premier collègue, du même panel, qui s'est déjà prononcé pour le rejet de cet appel. Bien sûr, nous avons l'espoir d'une intervention de la CEDH, la Cour européenne des droits de l'homme. Mais le gouvernement britannique pourrait ne pas respecter les injonctions de celle-ci, ou la prendre de vitesse en extradant Assange avant qu'elle n'ait pu intervenir. L'actualité récente nous indique que beaucoup au Royaume Uni voudraient bien se soustraire à la compétence de la CEDH.

---

<sup>1</sup> Pinochet avait commis de nombreux crimes, dont certains citoyens espagnols furent victimes. Il était donc possible de le poursuivre en Espagne.

Face à ces urgences, qui réagit chez nous et en Europe ? Je vois surtout du rien et j'entends surtout du silence.

- le silence pour Assange, confiné dans sa cellule depuis quatre ans, auparavant enfermé dans une ambassade pendant 7 ans, après une assignation à résidence de deux ans, soit 13 ans au total déjà de privation de liberté.

- Nos gouvernements européens ne s'expriment pas. Pourtant, par exemple, le Brésil réagit officiellement, à l'ONU. Le Mexique aussi. Et l'Australie, pays d'origine d'Assange, s'implique enfin fortement, malgré les fins de non recevoir de Washington.

- Les parlements ne bougent quasiment pas. En France et en Italie, des projets de résolution proposés par de courageux députés ont été rejetés. En Italie, même le parti démocrate a voté contre ! Chez nous presque tout le monde, de la droite à la gauche en passant par le centre, se tait ou n'ose sérieusement introduire une initiative parlementaire. Pourquoi ? Notez que les libéraux et les centristes qui se disent aussi attachés aux libertés d'expression, sont muets.

- Enfin et hélas le silence ou la timidité absolue règne aussi parmi les médias. A titre d'exemple, le comité assange a écrit récemment à tous les directeurs et chefs de rédaction de nombreux médias belges, francophones et néerlandophones. Il leur proposaient simplement de signer un courrier adressé au Président des Etats-Unis, Joe Biden, pour lui demander de mettre fin aux poursuites à l'égard de Julian Assange et d'ainsi entraîner sa libération immédiate. Et bien, ils n'ont reçu *pas une seule* réponse. Même pas un accusé réception ! Ils semblent ainsi s'aveugler sur l'enjeu de ce combat, et cela risque bien de leur retomber dessus. Car cette pratique pour une grande puissance de demander à un autre pays d'extrader un journaliste, même pas originaire de ladite puissance, pour avoir révélé des secrets gênant pour elle, pourrait bien se généraliser.

Mais ce sera sans doute trop tard.

Ce silence est déplorable.

